

MISSION À HAÏTI

La sénatrice d'État Judy Paradis (Démocrate-Frenchville-Maine) a été choisie par le sénateur américain George Mitchell en vue de participer à une mission d'évaluation à Haïti, du 2 au 9 octobre 1993.

L'équipe de six membres, composée d'élus francophones, est accompagnée de trois membres du National Democratic Institute for International Affairs. L'Institut aide à la réalisation de programmes internationaux non partisans, en vue de la promotion, du maintien et du renforcement des institutions démocratiques.

La mission à Haïti vise, par sa présence, à montrer l'appui pour la démocratie dans ce pays. Son rôle est de familiariser les Haïtiens à un éventail d'options acceptables dans une société démocratique et de les aider à décider le mieux possible des avenues que la nation doit prendre en ce qui a trait aux aires de responsabilité.

Le thème principal est à l'effet que, malgré des obstacles formidables, le processus de rétablissement du président élu Jean-Bertrand Aristide et le gouvernement constitutionnel garantissent que les institutions démocratiques peuvent aller de l'avant et méritent les efforts nécessaires.

Advenant le succès de la mission, le Président Aristide devait retourner à Haïti le 30 octobre 1993.

Madame Paradis dit éprouver certaines réserves quant à sa présence à Haïti à cause de l'instabilité de cette société. «J'ai participé au programme La Voix de l'Amérique qui a souvent amené ici des professionnels haïtiens dans des ateliers de langue française. Ces Haïtiens se sentaient ignorés par les États-Unis d'Amérique, malgré la proximité d'Haïti. Je n'ai jamais oublié leurs plaidoyers et je suis très heureuse de faire ma part et d'aider concrètement. Ma mission est tout un défi!»

Madame Paradis est membre de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française, qui a fourni la formation relativement à cette mission